



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

économies d'énergie

Question au Gouvernement n° 33

Texte de la question

RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS

Mme Barbara Pompili. Monsieur le Président, chers collègues, ma question s'adresse à madame Cécile Duflot, ministre du logement.

Madame la ministre, au nom de mon groupe et de la majorité de mes collègues, je condamne fermement l'attitude indigne qu'ont eue envers vous, la semaine dernière, certains députés de l'UMP. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste, RRDP et GDR.*)

Cette attitude est d'autant plus indigne qu'elle va à l'encontre du devoir d'exemplarité que nous devons tous, ici, respecter en tant que représentants de la nation.

J'en viens à ma question. Se loger ne doit pas devenir un luxe. Or, pour 65 % des ménages, la part des revenus consacrée au loyer dépasse le quart du budget ; il est difficile, dans ces conditions, de vivre correctement. Les mesures d'encadrement des loyers qui viennent d'être adoptées vont dans le bon sens.

Mais il existe un autre enjeu, de taille : l'isolation thermique des bâtiments, qui permettrait de réduire fortement les charges. La précarité énergétique est une réalité : 3,8 millions de ménages consacrent plus de 10 % de leurs revenus à des dépenses en électricité, et 3,5 millions souffrent du froid dans leur logement.

Cette situation ne s'améliorera pas : selon un récent rapport du Sénat, la facture d'électricité des Français pourrait grimper de moitié d'ici 2020. Le prix du gaz risque d'augmenter, et avec la raréfaction des ressources énergétiques, nous allons assister à une hausse inéluctable du coût de l'énergie.

M. François Rochebloine. Ce n'est que le début !

Mme Barbara Pompili. C'est pourquoi, puisque le bâti absorbe plus de 40 % de la consommation énergétique, mieux isoler les bâtiments et les habitations s'avère essentiel. Réduire et changer notre consommation énergétique permettent de participer à la nécessaire transition vers un développement plus respectueux de notre planète, et également de contribuer à l'amélioration du pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Le candidat Hollande s'était engagé à mettre en place un plan pour l'isolation du bâti ; pourriez-vous nous donner des précisions sur l'avancée de ce dossier ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement.

Mme Cécile Duflot, *ministre de l'égalité des territoires et du logement*. Monsieur le Président, mesdames et messieurs les députés, madame la députée Pompili, vous avez raison, la question du logement comporte deux volets extrêmement importants : d'une part, la question du loyer, j'y reviendrai, et d'autre part la question des charges, que l'on soit propriétaire occupant ou locataire de son logement.

Concernant la question du loyer, le Gouvernement a adopté, conformément aux engagements du Président de la République, un décret d'urgence permettant, dès le 1er août, l'encadrement du loyer pour la relocation dans toutes les zones tendues du territoire. Ce premier décret sera suivi d'une loi au printemps prochain, qui créera des dispositifs plus durables, garantissant des loyers accessibles pour l'ensemble de nos concitoyens.

Le volet " rénovation thermique " est également très important car, comme vous l'avez indiqué, le renchérissement du coût de l'énergie pèse très fortement sur le budget des ménages. De plus, cette transition énergétique permise par les économies de charges et d'énergie dans les logements permettra de diminuer de façon significative les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, ce volet est d'autant plus déterminant dans cette période que le secteur de la construction et de l'artisanat sont aujourd'hui dans une situation difficile, qui appelle de notre part un travail commun afin de mettre en place des formations adaptées en vue de la création d'un plan d'ampleur.

Ce plan d'ampleur de rénovation énergétique, que nous présenterons ensemble avec la ministre de l'écologie Delphine Batho à la rentrée, sera une réponse à la hauteur des enjeux. Il s'appuiera sur ce qui existe déjà, sur quelques réalisations qui prouvent que l'on peut réaliser jusqu'à 39 % ou 40 % en moyenne de réduction de charges dans un logement par le biais de travaux et d'économies d'énergie ciblés.

Ce plan s'appuiera également sur le savoir-faire des artisans et de l'ensemble de la filière de notre pays afin de développer le secteur de l'éco-construction. Vous pouvez, Madame la députée, compter sur notre extrême détermination pour le mener à bien. *(Applaudissements sur les bancs des groupes écologiste, SRC et RRD.)*

Données clés

Auteur : [Mme Barbara Pompili](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 33

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juillet 2012](#)